

<https://www.dechargelarevue.com/L-arbre-a-paroles-no-150.html>



Avril, c'est...

L'arbre à paroles n° 150

- Le Magnum - Revue du mois -

Publication date: mardi 26 avril 2011

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

En partie pour le n° 150, auquel Décharge va sous peu accéder, avec cette avance d'un trimestre que nul retard ne permet de combler, la revue de la Maison de la poésie d'Amay en Belgique, L'Arbre à paroles, propose un n° : « Mes tempes si choses », jeu de mots calamiteux pour : Métempsychose. Et cette transmigration des âmes, cette réincarnation, inspire une douzaine d'auteurs, mécréants, imagine-t-on, pour la plupart. A partir de ces deux concepts : l'âme, et la palingénésie, un esprit inventif a certainement de quoi faire. Et pour commencer, ne se rapproche-t-on pas de la métaphore ? François Huglo se réfère au cycle de la vie, qui est moins une réincarnation qu'une révolution permanente. Marc Bonetto offre des possibles renaissances. Paul Dulieu croise décès et avatar crustacé. Eric Dejaeger se projette, une façon d'être encore ici plutôt que déjà là-bas. Patrice Maltaverne choisit des « formes moins élaborées », telle une vieille éolienne, on ne passera plus dans un champ détrempé sans y penser à présent. Pierre Soletti se projette aussi, mais au moment précis où la mort arrivant, il faudra procéder au transfert, une façon d'être déjà là-bas, plutôt que d'être encore ici. Jean-Jacques Didier s'interroge avec humour sur le concept du rené, le bien prénommé. Claude Vercey entre autres métamorphoses se liquéfie jaune d'œuf ! Enfin Théophile de Giraud dresse un abécédaire un peu absurde à la mots-valises, mais plutôt sans bagage en l'occurrence. Donc le thème, insolite au départ, incongru presque, a fait germer pas mal de bonnes idées, et l'on ne peut que féliciter Pierre Tréfois, responsable de ce n°. Quant à Francis Chenot, l'animateur de la revue, il pose une question fort intéressante pour conclure : Et l'âme d'une revue condamnée à disparaître, que devient-elle ?

PS:

Abonnement : 4 n° : 25 €. Le n° : 7,50 €. B.P. 12 – 4540 Amay (Belgique)